C0102

2 JOURS

GESTION LOCATIVE ET ACTION SOCIALE ATTRIBUTIONS ET MUTATIONS

L'INSTRUCTION DE LA DEMANDE DE LOGEMENT

ENJEUX

Les nombreuses évolutions législatives et réglementaires ont modifié en profondeur le processus d'attribution au sein des organismes. Cette formation permet de confirmer et de repréciser les conditions d'attribution de manière opérationnelle avec l'analyse des cas complexes rencontrés au quotidien afin d'avoir des réponses sécurisées et crédibles. Mais il sera également précisé les objectifs d'attribution que les bailleurs doivent atteindre.

PUBLIC

Cadre et employé chargés de l'instruction des demandes de logement et/ou de la préparation de la commission d'attribution logement et de l'examen de l'occupation des logements.

OBJECTIFS

› définir le cadre législatif et réglementaire lié à l'attribution
› recenser les points de contrôle obligatoires pour procéder à une attribution
› évaluer les situations complexes dans les attributions
› identifier les engagements législatifs ou contractuels à remplir.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Apports juridiques et applications opérationnelles avec illustration de cas réels et concrets. Échanges à partir des questions des participants et étude de cas pratique. Atelier sur les pièces justificatives : étude d'avis d'imposition, pièces d'identité, titres de séjour...

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Amélie DUBOIS, Formatrice spécialisée en gestion locative.

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

I. DÉSIGNATION DES CANDIDATS

- **Réservataires**
  › gestion en flux ou en stock
- **Priorités d'attribution**
  › droit au logement opposable, publics prioritaires
- **Critères liés aux objectifs et engagements d'attribution**
  › objectifs d'attribution : DALO et publics prioritaires, équilibre territorial et professions essentielles
- **Critères liés au logement**
  › typologie
- **Critères liés à la personne**
  › cotation de la demande

II. CONSTITUTION DU DOSSIER POUR L'INSTRUCTION

› liste limitative des pièces justificatives
› protection des données personnelles (CNIL/RGPD)

III. CONDITIONS D'ATTRIBUTION

- **Régularité de séjour**
  › titres de séjour et droit de séjour des Européens
- **Plafonds de ressources applicables**
  › financements du logement conventionné proposé : PLAI, PLUS et PLS
  › notion de personnes vivant au foyer
  › catégories de ménage
  › dérogations de plafonds de ressources
- **Situations complexes**
  › couples mariés, séparations, demandeur propriétaire, demandeur mineur, mutation professionnelle
- **Solvabilité**
  › taux d'effort, reste pour vivre.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

DATES CLASSE VIRTUELLE

3 et 4 février 2025
3 et 4 avril 2025
23 et 24 juin 2025
9 et 10 octobre 2025

DATES À PARIS PRÉSENTIEL

9 et 10 octobre 2025

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation
Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.
Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Patricia SIVAKUMAR - 06 64 41 09 26. **patricia.sivakumar@afpols.fr**
Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. **referenthandicap@afpols.fr**